

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139798-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/380**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Adoption du budget 2025. Ouverture des crédits provisoires
d'investissement dans le cadre des articles L.1612-1 et
L.5217-10-9 du CGCT - Décision. Autorisation.**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) stipule que, « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'est pas adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes, quelle que soit la section à laquelle elles se rapportent, et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du Budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

S'agissant des dépenses à caractère pluriannuel, la nomenclature M57 a instauré des spécificités dans l'application de l'article L.1612-1 précité. Ainsi, pour les collectivités appliquant la M57, les dispositions prévues à l'alinéa 5 de ce dernier sont remplacées par l'application de l'article L.5217-10-9 du CGCT. Celui-ci dispose que « Lorsque la section d'investissement ou la section de fonctionnement du budget comporte soit des autorisations de programme et des crédits de paiement, soit des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, [le maire] peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'à son règlement en cas de non-adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent. ».

Cette autorisation doit également préciser le montant et l'affectation des crédits provisoires.

Le comptable est en droit de payer les mandats et de recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions sus-énoncées.

S'agissant des subventions de fonctionnement, afin de faciliter le fonctionnement des structures partenaires et de pallier notamment d'éventuelles difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certains organismes, il vous est proposé de procéder au versement d'acomptes provisionnels dans l'attente du vote du Budget primitif. Cette autorisation de versement est formalisée au moyen de l'annexe 3 jointe à la présente délibération qui liste les différents organismes bénéficiaires, l'objet des subventions ainsi que les montants des acomptes provisionnels plafonnés à 75% des montants attribués en 2024.

Lorsque les montants définitifs des subventions 2025 seront déterminés, il conviendra de prendre en compte ces acomptes provisionnels dans les montants alloués à chacune des structures concernées.

Ceci exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

VU les articles L.1612-1 et L 5217-10-9 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération 2023/347 du 12 décembre 2023 adoptant le Budget primitif de l'exercice 2024 ;

VU la délibération 2024/183 du 9 juillet 2024 adoptant le Budget supplémentaire de l'exercice 2024 ;

VU la délibération du 5 novembre 2024 adoptant la Décision modificative n°2 de l'exercice 2024 ;

ENTENDU le rapport de présentation ;

CONSIDERANT QUE, dans l'attente de l'adoption du Budget primitif pour l'exercice 2025, il convient d'autoriser l'ouverture de crédits provisoires en investissement et d'autoriser le versement d'acompte provisionnel au titre des subventions 2025 dans l'attente de leur notification.

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir dans le cadre des Autorisations de programme (AP) votées, des crédits de paiement provisoires dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice 2024 ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir pour les crédits gérés hors Autorisation de programme (AP), des crédits de paiement provisoires dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget primitif 2024 après retraitement des crédits ouverts dans le cadre d'une Autorisation de programme (AP) ;

Article 3 : ces autorisations, représentant un volume global de **47 270 994,00 €**, sont données dans le cadre de l'affectation des crédits provisoires par chapitre globalisé, présentée en annexe 1 ;

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir les crédits de paiement provisoires de la section de fonctionnement dans la limite d'un montant de **428 841 968,00 €** et selon la ventilation par chapitre présentée en annexe 2 ;

Article 5 : d'autoriser Monsieur le Maire à verser des acomptes provisionnels de subventions avant le vote du Budget primitif 2025 selon le détail par organisme bénéficiaire figurant en annexe 3 de la présente délibération. Ces acomptes viendront en déduction des sommes versées auxdits organismes dans le cadre des subventions

2025 qui seront allouées par la Ville.

Article 6 : d'inscrire les crédits correspondants au Budget primitif 2025 et de les compléter le cas échéant à l'occasion de l'adoption de celui-ci. Le comptable est en droit de payer les mandats et de recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions sus-énoncées.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

VILLE DE BORDEAUX
AFFECTATION DES CREDITS PROVISOIRES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE
DANS L'ATTENTE DE L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

CHAPITRE	Crédits de paiement provisaires sur enveloppe annuelle	Crédits de Paiement provisaires sur Autorisations de Programme votées	Autorisation globale provisoire par chapitre dans l'attente du vote du Budget 2025 (arrondie)
20	372 986,08	1 646 618,55	2 019 605,00
204	7 024 968,29	1 969 419,54	8 994 388,00
21	1 518 495,82	2 824 740,26	4 343 236,00
23	2 463 668,45	29 228 658,96	31 692 327,00
26	213 937,50		213 938,00
27	7 500,00		7 500,00
TOTAL BUDGET	11 601 556,15	35 669 437,30	47 270 994,00

VILLE DE BORDEAUX
AFFECTATION DES CREDITS PROVISOIRES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE
DANS L'ATTENTE DE L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

CHAPITRE	Ouverture de crédits provisoires 2025
011	89 118 752,00
012	182 110 000,00
014	58 845 036,00
65	90 919 571,00
6586	477 200,00
66	7 232 023,00
67	139 386,00
TOTAL BUDGET	428 841 968,00

ANNEXE

VILLE DE BORDEAUX - ACOMPTES PROVISIONNELS SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT BP 2025			
CdR	Nom des bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de l'acompte
GBB Gestion RH	ASSOCIATION DU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DES MUNICIPALUX DE BORDEAUX - ACOSMB	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	310 500,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DES CRECHES C.S.F. - AGEAC/CSF	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	331 443,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION GIRONDINE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE PREVENTION SOCIALE - AGEP	FONCTIONNEMENT DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS DE LA PETITE ENFANCE	40 661,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION LA COCCINELLE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	127 471,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	326 876,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION PETITS BOUCHONS	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	205 577,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION PITCHOUN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	1 558 371,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	ASSOCIATION POUR L'INNOVATION EN MATIERE D'INTEGRATION - APIMI	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	491 139,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	AUTEUIL PETITE ENFANCE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	223 214,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	BRINS D'EVEIL	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	360 962,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	CRESCENDO	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	223 052,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	EVEILLEZ LES BEBES - CRECHE COUCOU	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	152 933,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	67 993,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	FOYER FRATERNEL	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	50 503,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	LES PARENTS DE CAUDERAN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	121 688,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	LUCILANN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	48 996,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	NUAGE BLEU	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	89 733,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	OGEC LYCEE TECHNIQUE BEL ORME	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	93 463,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	P'TIT BOUT' CHOU	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	373 987,00
BX- E Dir. Petite Enf. Famille	UNION SAINT-BRUNO	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	78 401,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	A5BIS / ESPACE 29	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	15 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	3 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	AVANT-POSTE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	30 000,00

CdR	Nom des bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de l'acompte
BX-F Dir. Dev. Action Art	CDANSLABOITE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	9 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	CHAHUTS	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	50 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	CIE APSARAS THEATRE - LE CERISIER	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	7 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	COLLECTIF LESCURE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	6 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	COLLECTIF OS'O	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	10 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	COMPAGNIE DES MARCHES DE L'ETE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	32 250,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	DISPARATE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	11 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	EINSTEIN ON THE BEACH	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	12 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	ENSEMBLE PYGMALION	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	150 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	ESCALES LITTERAIRES BORDEAUX AQUITAINE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	100 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	FESTIVAL DES ARTS DE BORDEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	200 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	FESTIVAL GRIBOUILLIS	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	30 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	GLOB THEATRE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	200 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	ITINERAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	10 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LA FABRIQUE POLA	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	30 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LA HALLE DES DOUVES	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	33 750,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	23 250,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LA PETITE SŒUR	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	7 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LA TIERCE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	8 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LES VIVRES DE L'ART	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	7 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	LETTRES DU MONDE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	8 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	N'A QU'1 ŒIL	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	8 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	OUVRE LE CHIEN (DANS L'IMMEDIAT)	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	10 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	187 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	PAUL LES OISEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	8 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	PETRONILLE, PATRIMOINE ET DECOUVERTE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	4 500,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	POLE MAGNETIC	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	10 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	QUATUORS A BORDEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	10 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	SCIC TOÏ TOÏ TOÏ	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	11 250,00

CdR	Nom des bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de l'acompte
BX-F Dir. Dev. Action Art	SEMER LE DOUTE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	50 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE BORDEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	9 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	THEATRE DU PONT TOURNANT	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	30 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	THEATRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE - TNBA	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	1 275 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	TOUT ART FAIRE	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	4 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	WA TID SAOU ALLONS DANSER	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	6 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	ZEBRA 3	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	20 000,00
BX-F Dir. Dev. Action Art	OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	1 700 000,00
BX- O Gestion DGSC	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BORDEAUX	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	2 528 200,00
BX- E Enfance	AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	120 344,00
BX- E Enfance	ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	884 891,00
BX- E Enfance	ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	17 569,00
BX- E Enfance	ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	22 407,00
BX- E Enfance	ASTROLABE	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	54 999,00
BX- E Enfance	AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	330 293,00
BX- E Enfance	CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	174 038,00
BX- E Enfance	CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	2 228 713,00
BX- E Enfance	FOYER FRATERNEL	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	171 667,00
BX- E Enfance	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	12 877,00
BX- E Enfance	GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	146 298,00
BX- E Enfance	LE TAUZIN	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	183 392,00
BX- E Enfance	LES COQS ROUGES	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	90 446,00
BX- E Enfance	LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	199 818,00
BX- E Enfance	O'PTIMOMES LOISIRS	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	381 059,00
BX- E Enfance	SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	474 060,00
BX- E Enfance	STADE BORDELAIS	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	56 466,00
BX- E Enfance	UNION SAINT JEAN (USJ)	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	458 130,00
BX- E Enfance	UNION SAINT-BRUNO	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	479 734,00
BX- E Enfance	UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - CAL	591 655,00

CdR	Nom des bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de l'acompte
BX- E Enfance	O SOL DE PORTUGAL	ACCUEILS EDUCATIFS ET DE LOISIRS - ACTIVITES PERISCOLAIRES	7 405,00
Bx-O Dir.Dev.social	ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	4 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	AS CHARLES MARTIN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	1 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - ASTI	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	4 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	ATELIER GRAPHITE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	17 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	BOXING CLUB ALAMELE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	1 550,00
Bx-O Dir.Dev.social	CAP D'AGIR	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	4 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	CHAHUTS	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	9 250,00
Bx-O Dir.Dev.social	CONSEIL CITOYENS BACALAN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	CULTURES DU COEUR GIRONDE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	4 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	DROP DE BETON	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	GIPREB - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC REUSSITE EDUCATIVE DE BORDEAUX	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	50 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 750,00
Bx-O Dir.Dev.social	HALLE DES DOUVES	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	IKIGAI	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	LA CABANE A GRATTER	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	1 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	LE CERISIER - APSARAS	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	3 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	LE PETIT PARC	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	LES CAPRICES DE MARIANNE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	PIMMS MAISON FRANCE SERVICE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	30 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	34 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	RICOCHET SONORE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	4 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	SAVEURS QUOTIDIENNES	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	2 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	SPORT ADDICT	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	5 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	SURF INSERTION	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	7 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	UNIS CITE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	59 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	ZEKI	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES QPV	6 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	27 500,00

CdR	Nom des bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de l'acompte
Bx-O Dir.Dev.social	CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	105 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	FOYER FRATERNEL	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	90 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	102 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	LE TAUZIN	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	4 500,00
Bx-O Dir.Dev.social	L'EPICERIE	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	14 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	LES P'TITS GRATTEURS	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	3 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	PROMOFEMMES SAINT MICHEL	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	22 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	RESEAU PAUL BERT CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	75 000,00
Bx-O Dir.Dev.social	YAKAFAUCON	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CS ET EVS	10 000,00
Dir. Urbanisme	ARC EN REVE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	334 200,00